



## NOUS NE PARTAGEONS PAS LE SATISFECIT DES ÉLUS.

E

Nous écoutons les débats des assemblées, nous lisons les écrits de tous les élus et nous ne pouvons que relever leur manque de réaction et d'action en cette fin d'année 2024. Nous savons le mécontentement de nombreux habitants de nos quartiers devant les négligences, les insuffisances vécues au quotidien.

D

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan Climat, adoptés par la Ville de Paris, impliquent que sans attendre des mesures soient proposées, année par année, projet par projet, pour que les objectifs soient atteints dans les délais impartis. Nos immeubles, nos rues, nos places, sont concernés. Des lieux privés comme des lieux publics. Quels financements sont envisagés pour chaque opération ? Plus difficile dans la concrétisation que dans les déclarations, les intentions ! Nous en sommes conscients, nous alertons.

I

Nous avons été de ceux qui ont tout mis en œuvre depuis 4 ans pour que le plus grand nombre de Parisiens s'intéresse à la révision du PLU. Nous avons déployé tous les moyens dont nous disposons pour informer, faire prendre conscience que c'est l'avenir de nos quartiers et de ses habitants qui est en jeu. Et des milliers de contributions ont été déposées. Aussi, comme d'autres, nous sommes déçus du résultat. Mais les débats reprendront, dans les conseils de quartier, pour que des actions s'engagent sans tarder. Le réchauffement climatique n'attend pas. La lutte contre la pollution non plus.

T

La situation en matière de logements devrait conduire à des décisions et des actions fortes. Oui, chaque année, des Parisiens quittent la capitale. La première raison est indéniable : les loyers sont trop chers. Certaines familles y vivent inconfortablement faute de surfaces suffisantes. Les charges pour travaux augmentent et nombre de familles ne peuvent plus faire face à leur coût. De nombreuses petites copropriétés sont en situation difficile. Et surtout les logements manquent. Notamment pour les 15.000 demandeurs du 15<sup>ème</sup> dont certains attendent parfois depuis 15 ans.

O

Mme et Mr les élus de la majorité municipale du 15<sup>ème</sup>, vos refus de création de logements ne vous grandissent pas. Nous écoutons vos explications. Savez-vous ce qu'est la vie sans avoir un « chez soi » ? Alors qu'on travaille et que parfois on vit à 4 dans 20m<sup>2</sup>, parfois insalubres, pour un loyer atteignant un millier d'euros, sans aucune aide. La Ville de Paris doit sans attendre accélérer la construction de tous les projets en attente, et ils sont plusieurs dans nos quartiers. Publiez les statistiques des demandes en attente : qui sont-ils ? Des familles, des personnes seules, des étudiants ? Quels sont leurs revenus ? Plusieurs types de logements financés par l'État peuvent être construits. Comment se mobilise-t-on pour répondre aux besoins du plus grand nombre ? Le débat récurrent pour refuser les logements sociaux n'a pas lieu d'être, il est même indécent alors que des enseignants, des personnels des hôpitaux, des agents municipaux viennent de grande banlieue chaque jour à Paris pour travailler au service des personnes les plus vulnérables de nos quartiers !

La 2<sup>ème</sup> raison c'est la détérioration des services publics et municipaux dans nos quartiers : le manque de personnel dans les crèches, le non-remplacement des maitres absents, y compris des maitresses en congé de maternité, alors que des classes ferment et que des postes de maitres sont supprimés. Les services de nettoyage de nos rues sont déficients, faute de personnels et de matériels suffisants, des suppressions successives ont conduit à la diminution du nombre de policiers nationaux (50 dont 20 seulement ont été remplacés). Nous reviendrons sur cette question alors que depuis la reconstruction du Centre Commercial, nous réclamons rue Linois un commissariat de plein exercice ouvert la nuit et les fins de semaine. La Zone Touristique International nous a été imposée. Les moyens refusés !

Ce sont d'abord nos quartiers : du Champs de Mars à Javel, en passant par Beaugrenelle, qui doivent faire l'objet de l'attention des élus et de la SEMPARISEINE. Pas seulement la spéculation immobilière, les opérations de prestige, les activités touristiques dont le seul but est le profit pour certains, les nuisances pour les autres, nous les habitants.

## NOUS REFUSERONS DE DEVENIR UNE RESERVE D'INDIEN

# PARIS, C'EST PAS IBIZZA

Depuis plusieurs années les projets de réaménagement des quais de Seine ont produits leurs effets sur tous les Ports de Paris . HAROPA - Ports de Paris a réhabilité les quais de Seine et y a développé les activités festives. Sur les Quai d'Austerlitz et de la Rapée tout d'abord, les restaurants, bars, guigulette et autres Boite de nuit en plein air ont envahis l'espace des berges de Seine. Les bateaux de croisière événementiels en attache aux ports des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> ardt, déversent leur flot de passager et de nuisance tout au long de la Seine et jusque sous les fenêtres des 10 000 habitants du Front de Seine.

En 2019, arrivent sur les Port de Javel et Port de Grenelle les premiers établissements festifs et leur terrasses immenses. C'est la fête tous les soirs, et avec les cris et la musique qui hurle. L'été 2023 a été l'été de tous les abus particulièrement de la part de Quai Liberté. Une véritable gabegie. Certains soir la musique s'entend depuis la Place Charles Michel. La musique est mesurée à 70db dans un appartement, fenêtre fermée ! Le Comité de Défense est saisi par les riverains en colère. Et l'amicale des Locataires CNL de la tour Keller fait une pétition qui recueille plus de 90 signatures.

Les 2 associations s'invitent conjointement au « Conseil de la Charte des usages des ports du 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> ardt de Paris », mis en place par HAROPA – Port de Paris. Depuis 2023 les 2 associations participent à ce Conseil, sensé mettre autour de la table riverains, exploitants des Ports de Paris, élus de la mairie de Paris et direction de HAROPA, agence de Paris, pour promouvoir le vivre ensemble. Cela ne serait-il qu'un miroir aux alouettes ?

**Les associations n'ont cessé de dénoncer les nuisances et les infractions commises par les établissements des Port de Javel et de Grenelle.**

Si l'été 2024 a été légèrement plus calme ce n'est que parce que les riverains ont réagi instantanément en dénonçant à la Préfecture de Police et au Commissariat de Police les infractions commises par les exploitants. Des mises en demeure sont adressées à Quai Liberté et à Plage Parisienne. Une plainte est déposée et abouti à la fermeture de la péniche Poséidon. Ces établissements s'exposent à des sanctions pénales. **Nous demandons que les nuisances cessent et que la Loi soit respectée**

## L'ENFER DE LA RUE KELLER

**Les nuisances sonores touchent particulièrement les riverains de la rue Keller et sont multiples.**

Exemple d'une semaine type durant l'été 2024 :

Dès 6h du matin, réveil au bruit des camions de livraison du Centre Commercial, suivi par ceux de Colissimo. À 7h, les travaux de la Tour Cristal et de la dalle Keller commencent avec des marteaux-piqueurs. Fin des travaux vers 17h. À 18h, la piscine Keller met de la musique pour les cours d'aqua gym. Fin de la musique à 20h. À 20h, début des concerts à Quai Liberté, Plage Parisienne, Paquebot, et début des circulations intensives des péniches festives sur la Seine. Fin des concerts vers 23h et fin de la circulation des péniches vers 1h du matin. À 22h, Podium Bistrot Disco, 2 rue Linois, commence la soirée DJ. Les portes donnant sur la terrasse restent ouvertes. Fin de service à Podium vers 1h du matin. Le lendemain, dès 6h, les camions reprennent leur activité.

Le week-end, les nuisances continuent :

Le samedi, dès 8h du matin le chantier de la Tour Cristal se poursuit. A 20h les concerts, les péniches festives et le service à Podium Bistrot Disco reprennent. Fin des nuisances à 1h du matin. Le dimanche, réveil à 8h au son des tam-tams, lorsque des événements sportifs se tiennent sur la Seine ou ses quais. A 12h la piscine Keller allume la musique pour les cours d'aquagym. Le soir, les péniches festives sont de retour jusqu'à 1h du matin.

À cela s'ajoutent des événements ponctuels comme Nuit Blanche, la commémoration du 6 juin 44, la fête de Radio France, le DJ Set party de la piscine Keller, la fête de la musique, les fêtes sauvages occasionnelles sur l'île aux Cygnes ...

Nous avons sollicité la Mairie du 15<sup>e</sup>, et continuerons à le faire, pour que le Maire prenne ses responsabilités en vue d'assurer la tranquillité publique :

- Intervenir auprès de HAROPA pour faire cesser les infractions commises par les exploitants,
- Demander la régulation de la circulation et le respect de la réglementation des péniches festives sur la Seine,
- Demander au Centre Commercial Beaugrenelle et à l'ELU Keller de prendre des mesures pour réguler le trafic des camions de livraison,
- Exiger des entrepreneurs des chantiers de la Tour Cristal et de la dalle Keller qu'ils mettent tout en œuvre pour réduire les nuisances sonores,
- S'opposer par tous les moyens dont il dispose à toute extension commerciale sur les toits du Centre Commercial, et à toute installation dans le quartier d'établissement festif.

## QUAND LES MAMANS S'EN MÊLENT !

Depuis le lendemain de la rentrée scolaire, le 3 septembre 2024, les enfants de l'une des deux classes du cours préparatoire de l'école EMERIAU n'avaient pas de maître. Absent pour maladie, celui-ci n'était remplacé que de temps en temps. Les élèves ont été pendant de nombreuses semaines, soit répartis dans les autres classes, soit pris en charge par la directrice. Les autorités académiques, souvent harcelées par des parents exaspérés par la situation, ne trouvaient paraît-il aucune solution. Tout le fonctionnement de l'école s'en trouvait pourtant perturbé.

Quelques mères de familles se sont regroupées et ont décidé de faire signer une pétition, réclamant le soutien des habitants du quartier. Le Comité de Défense les a appuyées et ces mamans courageuses (certaines ayant une activité professionnelle) après une délégation auprès de l'Inspection Académique ont obtenu l'affectation d'une maîtresse jusqu'au moins le 20 décembre, date des vacances scolaires, et la promesse que ce remplacement serait assuré ensuite jusqu'aux vacances d'été.

**Voilà la preuve qu'il n'y a rien de mieux que des parents se regroupant, agissent en appelant au soutien des autres habitants, parce que l'avenir d'enfants de 6 ans commence dès l'école. Bravo ! Nous les saluons.**

## RUE LINOIS APAISÉE. VRAIMENT ?

Après le passage en force de la mairie de Paris, pour imposer la pérennisation des pistes cyclables de la rue Linois, quelle est la situation ? Voiture, autobus, vélo et piétons se partagent désormais la voie publique.

Les embouteillages sont légion. Le bus 30 a du mal à manœuvrer entre la rue Emeriau et la rue Linois. Les vélos sont en danger au croisement de la rue Linois et de la rue des 4 frères Peignot. Les passagers descendant du bus coupent la route des vélos pour rejoindre le trottoir. Le sentiment d'insécurité est manifeste.

Des aménagements simples auraient pu, et pourraient encore être mis en œuvre pour améliorer le bon partage de l'espace et des usages. Regrouper les quais des bus 70 et 30. Mutualiser les passages piétons des quais de bus avec les passages piétons des feux tricolores. Poser des barrières pour canaliser les passagers en descente du bus. Poser des panneaux lumineux annonçant le croisement des piétons et des cyclistes. Utiliser une couleur différenciée de la chaussée pour matérialiser les pistes cyclables.

**Pour tout cela, et d'autres propositions, encore aurait-il fallu que la Mairie de Paris engage une réelle concertation avec les riverains et les associations cyclistes.**

Les aménagements cyclables sur la rue de la Croix-Nivert nous sont présentés au Conseil de Quartier Duplex-La Motte Picquet du 11 Décembre. Est-ce une simple illusion, ou une réelle concertation ? Le retour d'expérience de l'installation des pistes cyclables de la rue Linois est-il réalisé et pris en compte ?

## POUR FAIRE CONNAISSANCE AVEC LA TERRE ET LES PLANTES

Rien de mieux qu'un « jardin partagé » au cœur d'un quartier, et dans le cadre scolaire. C'est ce que font les enfants de l'école maternelle Emeriau au square Bela Bartok, encadrés par leurs enseignants et les assistantes. Que ces personnels soient ici salués et faisons en sorte que de plus grandes surfaces soient trouvées pour que durant le temps scolaire, les écoliers du quartier bénéficient de l'apprentissage de ce que la terre peut nous apporter, quand on la cultive et la respecte. Nous y veillerons quand débutera la concertation de la requalification de ce square.

## LA MAISON RONDE EST ENFIN NETTOYÉE

Les promeneurs se félicitent de découvrir l'opération de remise en état de la Maison Ronde, à mi-chemin entre la dalle Beaugrenelle et le square Bela Bartok et un vrai éclairage extérieur la nuit. Après avoir agi en ce sens ainsi que pour la sécurisation des abords, nous nous réjouissons du résultat. Maintenant il faut aller plus loin. La Ville de Paris à qui elle appartient devrait réfléchir avec les riverains et les associations, de la future destination de ce bien municipal. La concertation doit s'ouvrir. Pourquoi pas un équipement où seraient accueillis des enfants, des adolescents, souvent en quête d'activités ? Pourquoi ne pas en faire un lieu de rencontre, de convivialité entre les habitants du quartier et leurs associations ? Le Front de Seine le mérite bien.

## ET LA DALLE AUTOUR DE LA CPC AUSSI !

Il aura fallu des années pour que la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain dont l'usine place de Brazzaville, sous la dalle, produit la vapeur d'eau pour chauffer nos appartements, réhabilite la partie de la dalle, derrière la bibliothèque Chedid et l'immeuble Village Emeriau. Elle fait enfin ce qui oblige tout propriétaire, c'est d'entretenir l'espace permettant le passage public. Dont acte ! Mais il était temps que nous soyons entendus ! Attendons la fin des travaux pour évaluer le résultat de nos exigences rappelées maintes fois : l'éclairage, la réfection des escaliers, et la végétalisation de cet espace. Et ainsi la liaison entre la passerelle, la dalle, la bibliothèque et les rues du Théâtre et rue Emeriau sera possible pour tous, si l'entretien journalier est assuré, bien entendu. Nous y veillerons.

## ENEDIS : REMPLACEMENT DU TRANSFORMATEUR VIEUX DE PLUS DE 50 ANS

Lors d'un vide greniers, nous sommes alertés par un habitant du 61 rue de Javel de bruits émanant du bâtiment contigu à son immeuble. En cause le transformateur EDF en place depuis plus de 50 ans, distribuant le courant électrique à des milliers de foyers. Vieillissant cet équipement aurait dû être remplacé par un de technologie plus récente. L'action des riverains, notre soutien et l'intervention du député de la circonscription a accéléré l'investissement par ENEDIS qui va également entreprendre des travaux afin de rénover le bâtiment, notamment la façade sur la rue JAVEL.

C'est ce qui a été annoncé au cours d'une réunion le 7 octobre dernier. Le Comité était présent. A la description des travaux qui devront faire l'objet d'une demande de permis de construire, nous posons deux questions : quelles seront les conséquences de la surélévation du bâtiment sur les immeubles avoisinants et quelles mesures seront prises pendant les travaux pour éviter toutes les nuisances, particulièrement lors de l'enlèvement de l'amiante de l'ensemble des locaux ?

**Avec les riverains, nous y veillerons. Nous attendons une présentation publique du projet, promis par ENEDIS.**

### CONSEIL DE QUARTIER EMERIAU/ZOLA

Après le conseil de quartier Emeriau/Zola du 13 Novembre dernier, nous sommes très déçus par la présentation du Budget participatif. Les habitants présents étaient intéressés par une information claire : rappel des projets votés et retenus, pour notre quartier depuis 2020.

**Aucun chiffre, aucune présentation des travaux exécutés par projet, dont ceux encore en travaux !  
Ni les personnels de la Ville, ni les élus n'ont pu répondre à nos questions.**

Par exemple, pour le projet concernant la remise en état du stade Mourlon, au cœur du Front de Seine, dont le cout des travaux s'élève à 1 700 000 euros sur 2 ans, ne semblent pas entièrement réalisés. Pourquoi ? Rappelons que dans ce projet, aucune concertation n'avait été organisée avec les résidents du Front de Seine !

Nous soutenons la demande écrite de l'A.S.F.S pour obtenir des explications.

### DOMMAGE POUR LA PLACE SAIT-CHARLES

Le projet présenté au vote des habitants dans le cadre du Budget Participatif ne pouvait pas les mobiliser, faute d'y avoir été associés. Pourquoi ne pas prévoir comme nous l'avions proposé, une valorisation de la Place en incorporant la liaison avec le square Pablo Casals, par la rue Héricart ?

Avec une ambition s'inscrivant dans une déminéralisation des sols et plus de végétaux. Le Plan Local d'Urbanisme et le Plan Climat adoptés par les élus pourraient dans ce quartier permettre un début d'application, à condition d'écouter ceux qui y vivent.

Alors faisons l'expérience avec les habitants de la place, les riverains du quartier à réfléchir ensemble sur cet aménagement. Nous sommes les mieux placés. Il s'agit d'améliorer notre cadre de vie et de prévoir l'avenir ; surtout quand il s'agit de dépenser l'argent public dans l'intérêt général des Parisiens.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Association loi 1901, nous sommes déclarés en Préfecture depuis mai 2005. Nos objectifs sont :(article 2 de nos statuts) :

*"Le Comité de Défense a pour objectif de lutter contre la spéculation immobilière et l'augmentation des loyers et des charges, préserver et améliorer le logement social, les équipements et services publics, sportifs, sanitaires et sociaux, les transports en commun, la circulation des piétons et des véhicules, la sécurité des biens et des personnes, le commerce de proximité et sauvegarder et améliorer le cadre de vie."*

En 2024, 250 habitants du quartier nous ont rejoints. Certains l'avaient fait de longue date. D'autres plus récemment. Toutes et tous ont senti la nécessité de se regrouper. Ce regroupement est notre force pour se faire entendre des élus et des décideurs.

## DÉFENDEZ-VOUS - RASSEMBLEZ-VOUS - REJOIGNEZ-NOUS.

### J'ADEREAU COMITE DE DEFENSE BEAUGRENELLE - FRONT DE SEINE - CHARLES MICHELS pour 2025

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Adresse Mail : .....

Montant du versement : Cotisation : 5 Euro + Don : ..... Euro = Total : ..... Euro

Payé en :  Espèce  Chèque à l'ordre de « Comité de défense de Beaugrenelle »

Date : .....

Signature : .....

A renvoyer au Comité de Défense de Beaugrenelle, 70 rue Saint Charles, 75015 PARIS